



Reduction de preavis a un mois

Par **amelaulo**, le **28/12/2008** à **14:55**

bonjour,rnrnNous avons signé mon mari et moi un bail d'habitation le 1 septembre 2008. Mon mari était en cdi a ce moment, moi je venais de finir mes études et n'avais donc pas d'emploi. Le 13 octobre 2008 j'ai signé un cdd de 10 mois à 60km de notre appartement. 1 mois de periode d'essai.rnrnNous avons envoyé une LRAR le 15 /12/8 (au moment ou l'on a trouvé un autre appart, plus proche de mon lieu de travail)à notre propriétaire afin de lui donné congé de notre appartement pour le 16/01/09(date de premiere presentation de la LRAR 16/12/08) en lui precisant que c t un premier emploi donc un mois de preavis.rnrnnotre proprio nous a repondu en LRAR en nous precisant qu'il refusé ce preavis d'un mois et considéré que c t 3 mois.rnrnDevons- nous lui repondre en lui reprécisant les conditions de reduction de preavis a un mois?rnrnmerci